



L'UNION EUROPEENNE AU TOGO

Une diplomatie publique de proximité



DÉCEMBRE 2014

SOMMAIRE

P.6 - UNE DIPLOMATIE
PUBLIQUE POUR
LE XXIÈME SIECLE

P.8 - L'UNION EUROPÉENNE

P.10 - LES RELATIONS ENTRE
L'AFRIQUE ET L'UNION
EUROPÉENNE

P.12 - LA RÉPUBLIQUE
DU TOGO

P.14 - COMMERCE ET
INTÉGRATION
RÉGIONALE

P.16 - PAIX ET PRÉVENTION
DE CONFLIT

P.18 - CULTURE, ART
ET UNIVERSITÉ

P.20 - COOPÉRATION AU
DÉVELOPPEMENT

P.22 - LES PRINCIPAUX
SECTEURS DE
CONCENTRATION DE
LA COOPÉRATION
TOGO - UE

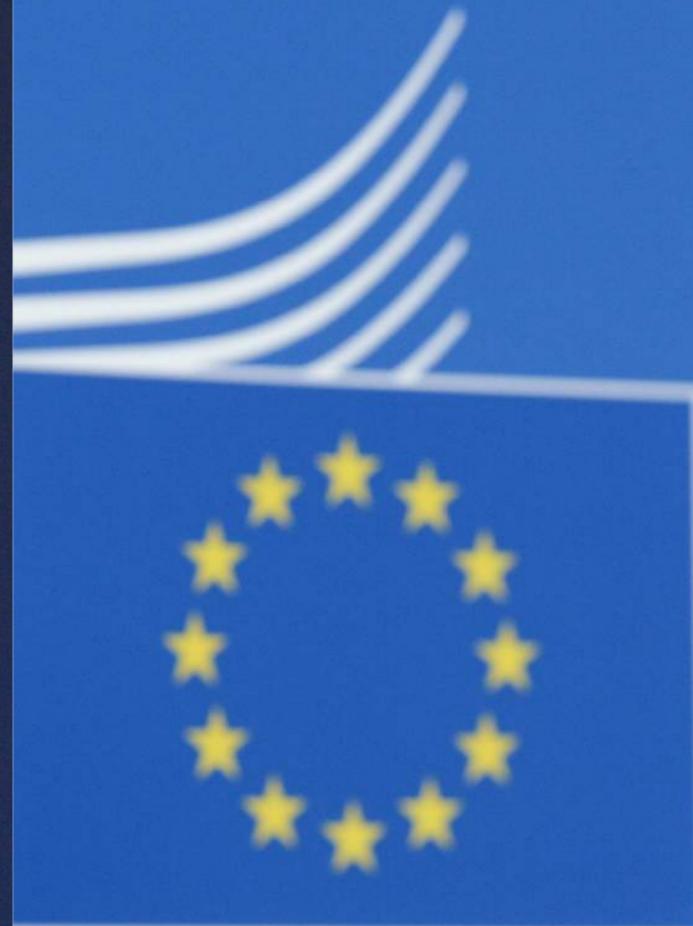
P.24 - CONSOLIDATION DE
L'ETAT, SÉCURITÉ,
DROITS DE L'HOMME ET
SOCIÉTÉ CIVILE

P.28 - INFRASTRUCTURES -
DÉVELOPPEMENT
RURAL



«Grâce au soutien démocratique des citoyens européens, du Parlement européen et des chefs d'État et de gouvernement, la nouvelle Commission prend ses fonctions aujourd'hui. Le moment est venu de nous retrousser les manches et de nous atteler au travail. Les défis de l'Europe ne peuvent pas attendre. À partir d'aujourd'hui, mon équipe et moi-même mettrons tout en œuvre pour donner à l'Europe le nouvel élan que nous lui avons promis. Entouré d'une équipe forte et expérimentée, je suis impatient de faire avancer l'Europe au cours des cinq prochaines années.»

*Jean-Claude Juncker, Président de la Commission européenne
Extrait de la déclaration suite à la prise de fonction de la nouvelle
Commission européenne, le 1er novembre 2014*



«Notre partie du monde fait face à une des périodes les plus complexes de notre histoire récente. Tout de même je crois que nous avons tous les outils et la capacité pour surmonter ces périodes de tensions et de crises et construire la paix, la stabilité et la prospérité tout autour de l'Europe.

La vision politique et le travail d'équipe nous aidera à forger un meilleur avenir, non seulement pour l'Europe, mais pour le reste du monde. Aujourd'hui je commence mon mandat sachant que je peux construire sur les bonnes leçons que nous pouvons apprendre du passé et comptant sur une excellente équipe [...].

Nous savons que les cinq prochaines années seront un tournant : nous ressentons la responsabilité d'œuvrer pour que le rêve européen devienne réalité. Les générations d'Europe, attendez-vous à un nouveau commencement. Donc, prêt à démarrer ! »

*Federica Mogherini, Haute Représentante et Vice-présidente
de la Commission européenne
Extrait de la déclaration suite à la prise de fonction de la nouvelle
Commission européenne, le 1er novembre 2014*



UNE DIPLOMATIE PUBLIQUE POUR LE XXIÈME SIÈCLE



Nicolás
BERLANGA MARTINEZ,
Ambassadeur,
Chef de Délégation

Les manuels classiques de diplomatie mentionnaient ironiquement la définition du diplomate comme « quelqu'un envoyé à l'étranger pour mentir au nom de son pays ».

Dans la littérature et au cinéma, elle se présentait sous l'image édulcorée d'une activité consacrée aux événements publics, aux cocktails et à une vie mondaine lointaine de la réalité des pays d'affectation.

Heureusement, la véritable diplomatie n'a jamais été proche de ce cliché. Et certainement pas au 21^{ème} siècle ! Ceci, d'autant plus que les acteurs de la sphère internationale se sont multipliés depuis 1950 et que les relations internationales ne sont plus l'apanage des Etats.

Un diplomate moderne est, avant tout, un administrateur reflétant des opinions, des ressources humaines et financières et de la créativité (la sienne et celle des autres) au bénéfice de valeurs et d'intérêts. Il doit aussi être un équilibriste avec un sens aigu de l'opportunité : quand, où et comment dire, agir ou défendre une priorité parmi tant d'autres.

Il ne s'agit pas seulement de représenter, mais d'influencer, de gagner l'assentiment général en soutenant les débats publics qui traversent déjà la société d'accueil, mais dont l'importance va se trouver rehaussée par cette participation extérieure. Il s'agit de convaincre les cœurs et les esprits.

L'éventail de relations à développer dans une diplomatie moderne s'est aujourd'hui élargi.

Au-delà des contacts avec les autorités et les institutions, des contacts individuels sont engagés avec les partis politiques, de la majorité comme de l'opposition, les milieux d'affaires, les syndicats, les universités, les écoles, les médias, les organisations religieuses, le monde de la culture, les sportifs, etc. En définitive, toute personne qui contribue à créer l'opinion publique dans son pays hôte et qui peut devenir un « moteur de changement ».

// L'UNION EUROPÉENNE COMME EXEMPLE DE DIPLOMATIE PUBLIQUE //

Le meilleur exemple de diplomatie publique a été développé par l'Union européenne au cours de ces dernières décennies. C'était initialement presque par obligation, et en lien avec son mandat : l'Union européenne était à son origine un projet principalement destiné à éviter la guerre en son sein.

Depuis, cette idée initiale a évolué vers une mutualisation d'obligations et un partage de souveraineté. De plus, dans le cadre de ses relations extérieures, l'UE a dû se doter d'une méthode d'interaction sur la scène internationale qui n'entraîne pas en conflit ou en concurrence avec les diplomaties classiques de ses Etats membres, mais bien en complémentarité. Et cet espace a été trouvé dans l'engagement vers le « multilatéralisme effectif » et la « diplomatie des valeurs ».

Le premier concept (le multilatéralisme effectif) signifie que les réponses aux questions complexes de notre monde contemporain en Europe, en Afrique ou ailleurs ne viendront

jamais d'un seul, mais de la réponse collective et concertée de plusieurs acteurs. Et cette réponse doit impérativement être légitime - en accord avec le droit international - et efficace, c'est-à-dire, qu'elle doit trouver des solutions aux problèmes réels.

Le deuxième concept (la diplomatie des valeurs) reste très lié au premier et se concentre sur la justice internationale, le développement durable et la défense des Droits de l'homme pour tous les êtres humains indépendamment de leur origine, de la couleur de leur peau, de leur religion, du genre, etc.



Rencontre avec des citoyens
européens résidant au Togo

// POURQUOI UNE DIPLOMATIE PUBLIQUE EN AFRIQUE ? //

Il s'agit essentiellement de limiter la tendance à la « marchandisation » des échanges internationaux avec l'Afrique où la priorité repose trop souvent sur les intérêts économiques ou l'accès aux matières premières.

Il faut donc une diplomatie forte qui place les hommes et les femmes au cœur des relations internationales dans un équilibre acceptable.

La diplomatie publique de l'Union européenne s'efforce de refléter notre proximité des autorités, des citoyens et des régions, illustrant le credo qu'au-delà de la fonction de représentation, la construction d'un monde meilleur au XXI^{ème}

Visite de Dodo Obilalé (ancien gardien de but de l'équipe nationale de football du Togo) à la Délégation UE



siècle doit se baser sur la concertation, le respect, le dialogue et la connaissance mutuelle.

Ces idées demandent générosité et solidarité. L'Union européenne contribue à plus de 50% de l'aide mondiale au développement, dont une grande partie est réservée aux citoyens africains.

Les mouvements d'indépendance des pays africains et asiatiques ont été certainement le symbole de l'accession à la liberté des peuples le plus notoire du siècle dernier.

Et cela, par leur mérite propre : pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, tout être humain semblait avoir en main son propre destin. Mais 50 ans après, il reste encore beaucoup d'actions à consolider dans plusieurs de ces pays pour parvenir à un processus d'affirmation démocratique capable d'assurer le bienfait et la paix des citoyens concernés.

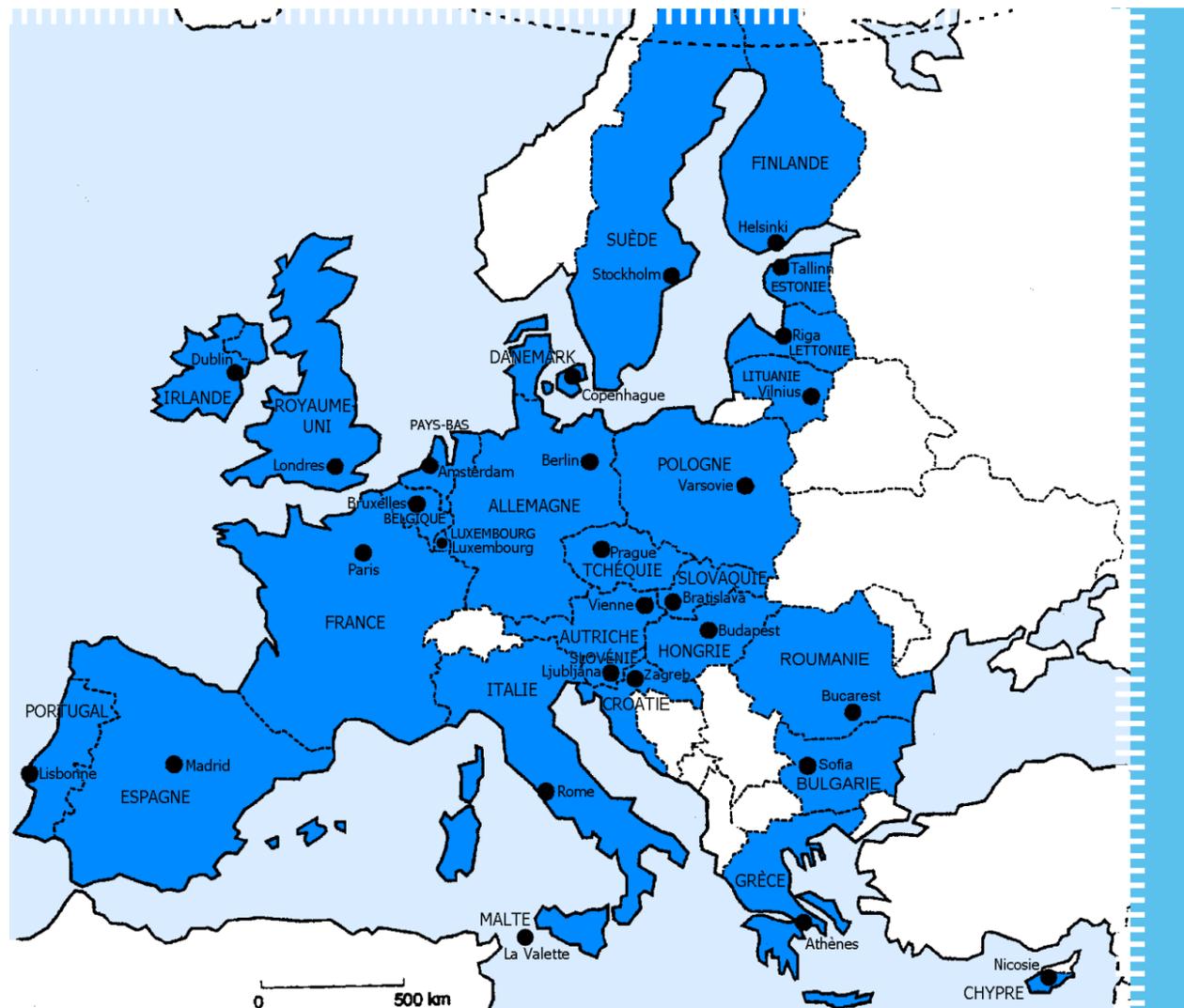
Cela justifie une attention particulière de la solidarité européenne envers l'Afrique, en termes quantitatifs (les chiffres sont éloquentes) et qualitatifs. L'Etat de droit, la bonne gouvernance, la transparence dans la gestion de finances publiques, entre autres sont ses priorités d'action et de dialogue.

La sagesse du projet européen est de ne pas perdre son caractère mosaïque de diversité. Peu importe qu'elle soit émise par une ou plusieurs voix, pourvu que le message européen soit le plus unifié possible et que ses actions globales, complémentaires, efficaces soient facteurs de paix et d'avenir.

L'UNION EUROPEENNE

Superficie : 4.382 millions de km²
 Population: 511 millions d'habitants (2014)
 PIB: 13.067,7 milliards € (2013)
 PIB/hab: 25.710 € (2013)

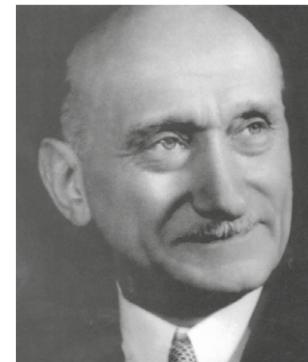
L'Union européenne représente :
 7% de la population mondiale
 24% du PIB mondiale
 > 50% de l'aide au développement
 > 50% des dépenses sociales au monde



// LA CONSTRUCTION POLITIQUE DE L'UNION EUROPEENNE //

- 1951 Naissance de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) entre les six pays fondateurs : Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas
- 1957 Traités de Rome qui créent la Communauté économique européenne (CEE)
- 1979 Premières élections au Parlement européen par suffrage universel
- 1993 Traité de Maastricht : Création de l'Union européenne (UE)
- 1995 Accords de Schengen sur le démantèlement des frontières internes
- 2002 Mise en circulation de l'euro
- 2009 Traité de Lisbonne, renforcement institutionnel du Parlement européen, création du Service européen d'action extérieure : Une voix coordonnée vers le monde
- 2013 Adhésion de la Croatie : L'UE à 28 Etats membres.
- 2014 Elections au Parlement européen : Pour la première fois, les partis politiques présentent des candidats à la présidence de la Commission européenne

// DÉCLARATION DE ROBERT SCHUMAN //



La déclaration du 9 mai 1950 prononcée par Robert Schuman est considérée comme le texte fondateur de la construction européenne.

«La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques [...] L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait.

Ainsi sera réalisée simplement et rapidement la fusion d'intérêts indispensable à l'établissement d'une communauté économique qui introduit le ferment d'une communauté plus large et plus profonde entre des pays longtemps opposés par des divisions sanglantes.

Par la mise en commun de productions de base et l'institution d'une Haute Autorité nouvelle, [...] cette proposition réalisera les premières assises concrètes d'une Fédération européenne indispensable à la préservation de la paix.»



LES RELATIONS ENTRE L'AFRIQUE ET L'UNION EUROPÉENNE

Premier donateur et premier partenaire économique, l'Union européenne apporte son appui au développement du continent africain. L'Accord de Cotonou lie l'UE à 78 pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Outre un volet de coopération au développement, cet accord inclut également un dialogue politique et une coopération sur la scène internationale. C'est dans le cadre de l'Accord de Cotonou que l'UE et différentes régions africaines ont négocié des Accords de partenariat économique (APE).

Depuis la fin des années 1990, l'UE s'est progressivement intéressée à nouer une relation plus spécifique avec l'Afrique, au-delà des ACP. Il s'agissait de reconnaître l'importance et la spécificité de l'Afrique ainsi que d'encourager le projet de coordination panafricaine. En 2007, les deux continents se sont mis d'accord sur une Stratégie commune UE-Afrique. Cette stratégie encourage un partenariat entre égaux et un soutien mutuel aux défis globaux. Le rôle de la société civile y est reconnu car l'objectif final est de rapprocher les peuples.

Les sommets UE-Afrique rassemblent les chefs d'Etat et de gouvernement dont le dernier, en avril 2014, s'est focalisé sur le thème «[Investir dans les personnes, pour la prospérité et pour la paix](#)».



EU-Africa Summit Sommet UE-Afrique Bruxelles 2014 Brussels

PERSONNES

Investir dans les populations est un domaine clé du partenariat UE-Afrique. Le sommet d'avril 2014 a exploré comment valoriser le capital humain, notamment des jeunes, par le biais de l'éducation, la formation professionnelle et la promotion de la création d'emplois.

Répondre aux défis liés à la migration et la mobilité était un autre thème principal à l'agenda. Un plan d'action pour 2014-2017 a été adopté contre l'immigration illégale par la promotion d'une coopération efficace et complète visant à éviter les conséquences dramatiques de la migration illégale et protéger la vie des migrants.

Enfin, l'UE et l'UA ont promis d'intensifier leur lutte pour la défense des Droits de l'homme et de se mobiliser pour que l'année africaine des Droits de l'homme en 2016 soit un succès. Une attention particulière est portée à l'égalité des genres et aux droits des groupes les plus vulnérables, dont les personnes handicapées et les réfugiés.



Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement Afrique-UE, Bruxelles avril 2014

PROSPÉRITÉ

L'UE et l'UA s'engagent à mener des politiques qui attirent les investissements, créent des emplois et stimulent une croissance inclusive et durable.

L'UE appuie la décision de l'UA de créer rapidement en Afrique une zone de libre-échange à l'échelle continentale à travers l'intégration commerciale régionale.

Dans la perspective d'une intégration économique plus poussée, il est impératif de développer les infrastructures de transport, d'accès à l'eau potable et d'accès à l'énergie durable et financièrement accessible.

Il faut également reconnaître l'importance des infrastructures qui permettent de développer les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Le sommet a également porté sur l'importance de politiques compatibles avec la protection de l'environnement et de la biodiversité terrestre et marine.

PAIX

Sans la paix et la sécurité, il ne peut y avoir ni développement ni prospérité.

Le but principal de l'UE est d'aider l'Afrique à développer ses propres capacités de gestion de crises et de maintien de l'ordre et de la sécurité.

Aujourd'hui, la moitié des missions civiles et militaires de l'UE sont déployées sur le continent africain.

L'aide humanitaire de l'UE est basée sur une approche globale de la crise combinant des instruments diplomatiques, économiques et militaires.

LA REPUBLIQUE DU TOGO



Monument de l'Indépendance à Lomé

Population : 6,988 millions d'habitants (2014)
 PIB : 3.53 milliards € ou 2,320 milliards fcfa (2014, estimation)
 PIB/hab : 504 € (2014)

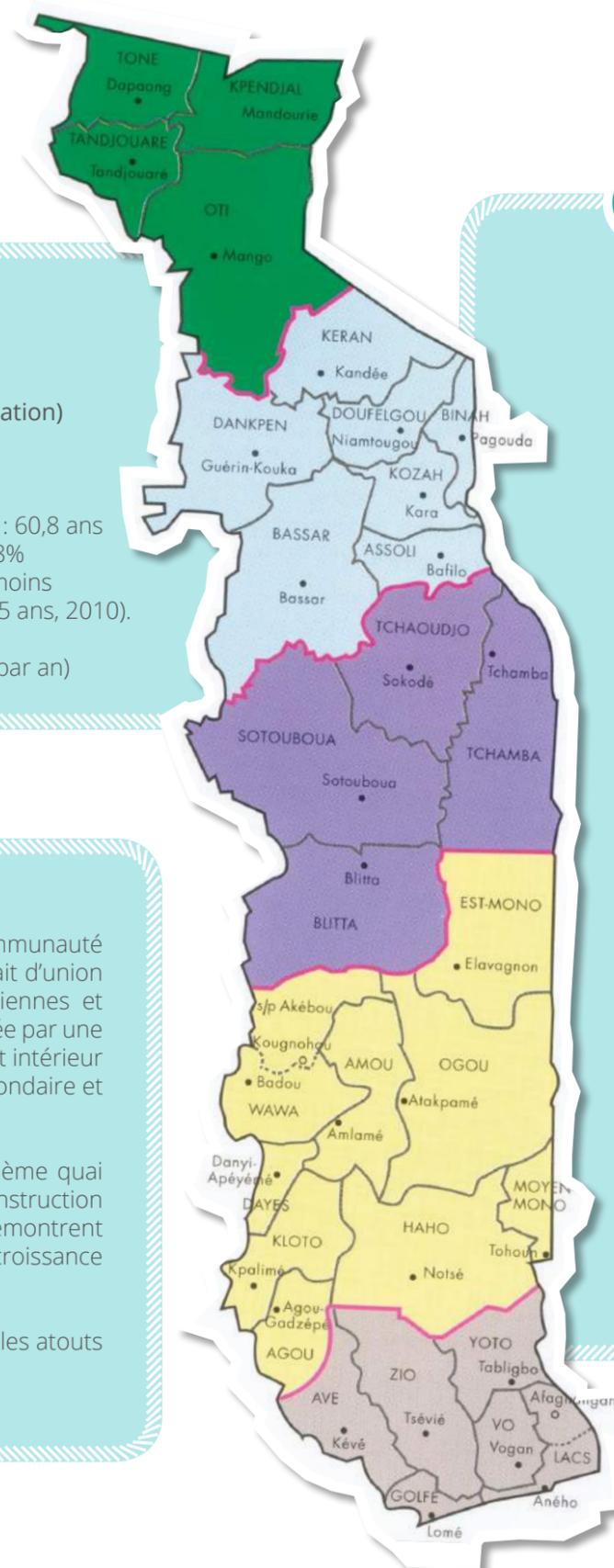
Espérance de vie à la naissance : 60,8 ans
 Croissance démographique : 2,8%
 (Environ 42% des Togolais ont moins de 15 ans ; 75% ont moins de 35 ans, 2010).
 Ratio de pauvreté : 58,7%
 Population urbaine : 39% (+4% par an)

ECONOMIE

Au sein d'un marché de plus 310 millions de personnes dans l'espace de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Togo a vocation d'être le trait d'union entre les économies de la sous-région grâce à ses infrastructures portuaires, aériennes et routières et à ses services bancaires. La structure de l'économie togolaise est caractérisée par une prépondérance de l'agriculture qui représentait en 2013 un peu plus de 40% du Produit intérieur brut, les filières cacao et café étant les principales sources de revenu. Les secteurs secondaire et tertiaire de l'économie représentent chacun environ 18% et 40%.

Le port de Lomé ne cesse de se développer avec la construction récente d'un troisième quai destiné aux conteneurs et d'un quatrième destiné au transbordement. En outre, la construction d'un nouvel aéroport et de diverses infrastructures telles que des routes nationales démontrent l'accroissement commercial en cours. Effectivement, le Togo connaît depuis 2010 une croissance économique en progression, estimée à 5,8% pour l'année 2015.

Le Togo est aussi le cinquième producteur mondial de phosphate et compte exploiter les atouts des industries extractives.



QUELQUES DATES DE L'HISTOIRE RECENTE DU TOGO

- 1960 : Déclaration d'indépendance. Election du 1er Président, Sylvanus Olympio;
- 1963 : Premier coup d'Etat en Afrique et assassinat de S. Olympio;
- 1967 : Eyadema Gnassingbé devient Président. Il restera au pouvoir jusqu'à 2005;
- 1992 : Adoption par référendum d'une nouvelle Constitution;
- 1993 : Arrêt de la coopération de l'UE;
- 1994 : Elections législatives pluralistes remportées par l'opposition;
- 2002 : Modification de la Constitution par l'Assemblée nationale sans la présence de l'opposition;
- 2004 : Signature des 22 engagements du Togo auprès de l'UE visant à améliorer la démocratie et les Droits de l'homme;
- 2005 : Faure Gnassingbé est élu après des élections émaillées de violences;
- 2006 : Signature de l'Accord politique global (APG) entre les acteurs politiques du pays pour une sortie de crise;
- 2007 : L'UE reprend la coopération. Elections législatives;
- 2010 : Election présidentielle apaisées, réélection de Faure Gnassingbé, l'opposition conteste;
- 2013 : Election des députés à l'Assemblée nationale.

COMMERCE ET INTÉGRATION RÉGIONALE

// INTÉGRATION RÉGIONALE //

En juillet 2014, le Togo et 14 pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ainsi que la Mauritanie, ont décidé de signer un Accord de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne. L'accord va au-delà des échanges avec l'Europe. Il vise principalement à renforcer l'intégration régionale de la région ouest-africaine. L'édification d'un marché régional unifié et efficient aidera les pays à se positionner dans les chaînes de valeur mondiales pour mieux répondre aux défis de la globalisation des échanges commerciaux.

// APPUI FINANCIER //

En lien avec l'APE, l'Union européenne a confirmé l'octroi à l'Afrique de l'Ouest d'une aide d'au moins 6,5 milliards d'euros durant la période 2015-2020 pour assister les seize pays à formuler leur politique de commerce, à augmenter leur capacité productive, à améliorer leurs infrastructures liées au commerce et à augmenter la compétitivité du secteur privé.

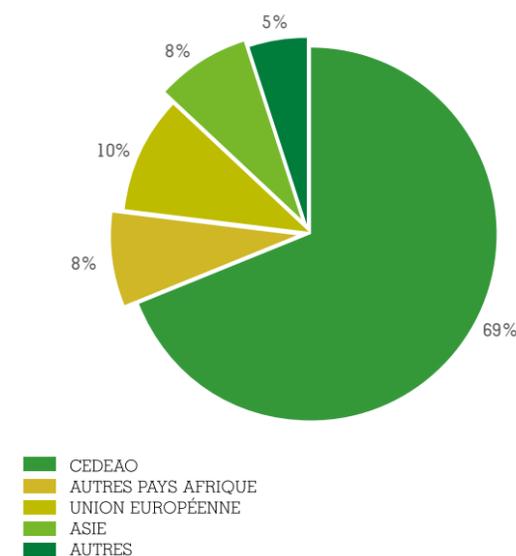
// ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE //

Le Togo bénéficie en 2014 du régime «Tout sauf les armes» (TSA), une initiative unilatéralement octroyée par l'Union européenne aux pays les moins avancés. L'APE est un accord bilatéral et remplace le TSA, consolide ses avantages et y rajoute d'autres éléments : des règles d'origine plus favorables, la coopération dans le domaine des barrières non-tarifaires et des mesures d'accompagnement. En plus, l'APE a une durée indéterminée et ses avantages ne changent pas en fonction du niveau de développement du pays partenaire. Par conséquent, l'APE offre un cadre plus stable et prévisible pour le commerce.

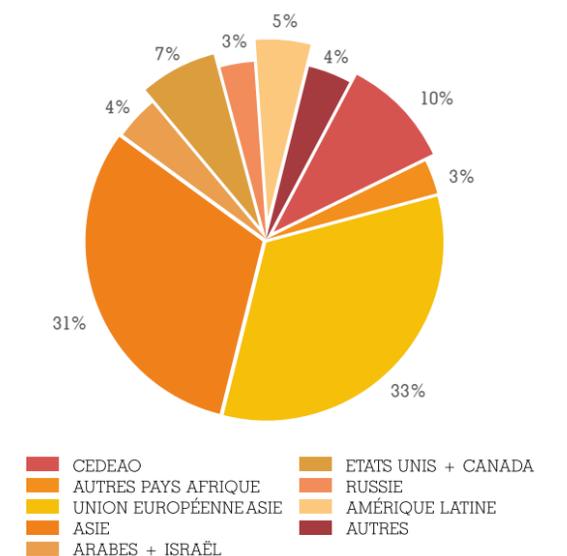
// LE COMMERCE EXTÉRIEUR DU TOGO //

Le Togo est un petit pays ouvert qui est privilégié par sa situation géographique. Il dispose d'un port en eau profonde naturel qui donne accès vers la sous-région CEDEAO et dispose d'une grande capacité d'accueil de navires porte-containers favorisant l'accès au marché international. La CEDEAO et l'Union européenne sont les partenaires économiques principaux, respectivement au niveau des exportations et au niveau des importations.

// EXPORTATIONS TOGO, 2013, PRINCIPALES DESTINATIONS //



// IMPORTATIONS TOGO, 2013, PRINCIPAUX FOURNISSEURS //



Source: DGSCN, Togo - Direction générale de la statistique et de comptabilité - Division du commerce extérieur

// LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'AFRIQUE DE L'OUEST AVEC L'UNION EUROPÉENNE //

L'Afrique de l'Ouest représente 40 % de l'ensemble des échanges entre l'Union européenne et les régions d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). En 2013, le volume des exportations européennes vers l'Afrique de l'Ouest s'élève à 30.4 milliards d'euros. Les exportations des pays d'Afrique de l'Ouest vers l'Union s'établissent à 38.2 milliards d'euros en 2013. Entre 2003 et 2013, les flux commerciaux entre les deux régions ont augmenté d'environ 175%.



Un navire arrive au nouveau troisième quai du Port de Lomé

PAIX ET PRÉVENTION DE CONFLITS

La paix est à la base de l'idée de l'intégration européenne, pas seulement en Europe mais aussi dans le monde. L'atout principal de la politique étrangère de l'UE est son approche globale, peu importe que la réactivité militaire provienne de ses Etats membres (comme dans le cas du Mali) ou que les efforts de médiation comprennent plusieurs acteurs européens (comme dans les négociations sur le nucléaire iranien).

Depuis 2009, avec le Traité de Lisbonne, c'est le Service européen d'action extérieure et ses 139 Délégations dans le monde qui ont en charge la coordination de la Politique européenne de sécurité commune.

SOUTENIR LES SOLUTIONS AFRICAINES AUX PROBLÈMES AFRICAINS



La paix et la stabilité est l'une des priorités de la Stratégie commune UE - Afrique. L'UE est le principal partenaire de l'Union africaine dans la mise en place de l'architecture africaine de paix et de sécurité. Cette stratégie vise

à couvrir toutes les étapes pour prévenir et gérer des conflits, dont:

- un système d'alerte rapide;
- un groupe des sages pour faire de la médiation;
- une force africaine en attente pour intervenir;
- un fonds africain pour la paix permettant de disposer de ressources financières; et
- un conseil de paix et de sécurité en tant qu'organe de décision.

ECOLE DE POLICE AU TOGO ET SÉCURITÉ MARITIME

Pour un coût global de 3 millions d'euros, l'UE finance au Togo la construction d'une école de police. L'objectif est d'améliorer la formation et les capacités des forces de sécurité pour le maintien de l'ordre tout en respectant les droits citoyens.

Par ailleurs, le Togo bénéficie, de même que d'autres pays de la région, de l'appui de l'UE pour renforcer ses capacités à gérer les défis liés à la sécurité maritime. L'UE s'est dotée en 2014 d'une «Stratégie dans le Golfe de Guinée» cherchant à soutenir la région pour lutter contre des risques sécuritaires maritimes. Cela montre une convergence d'intérêts des pays ouest-africains et de l'UE.



EUSEC DR Congo - formation (Sources EESA)

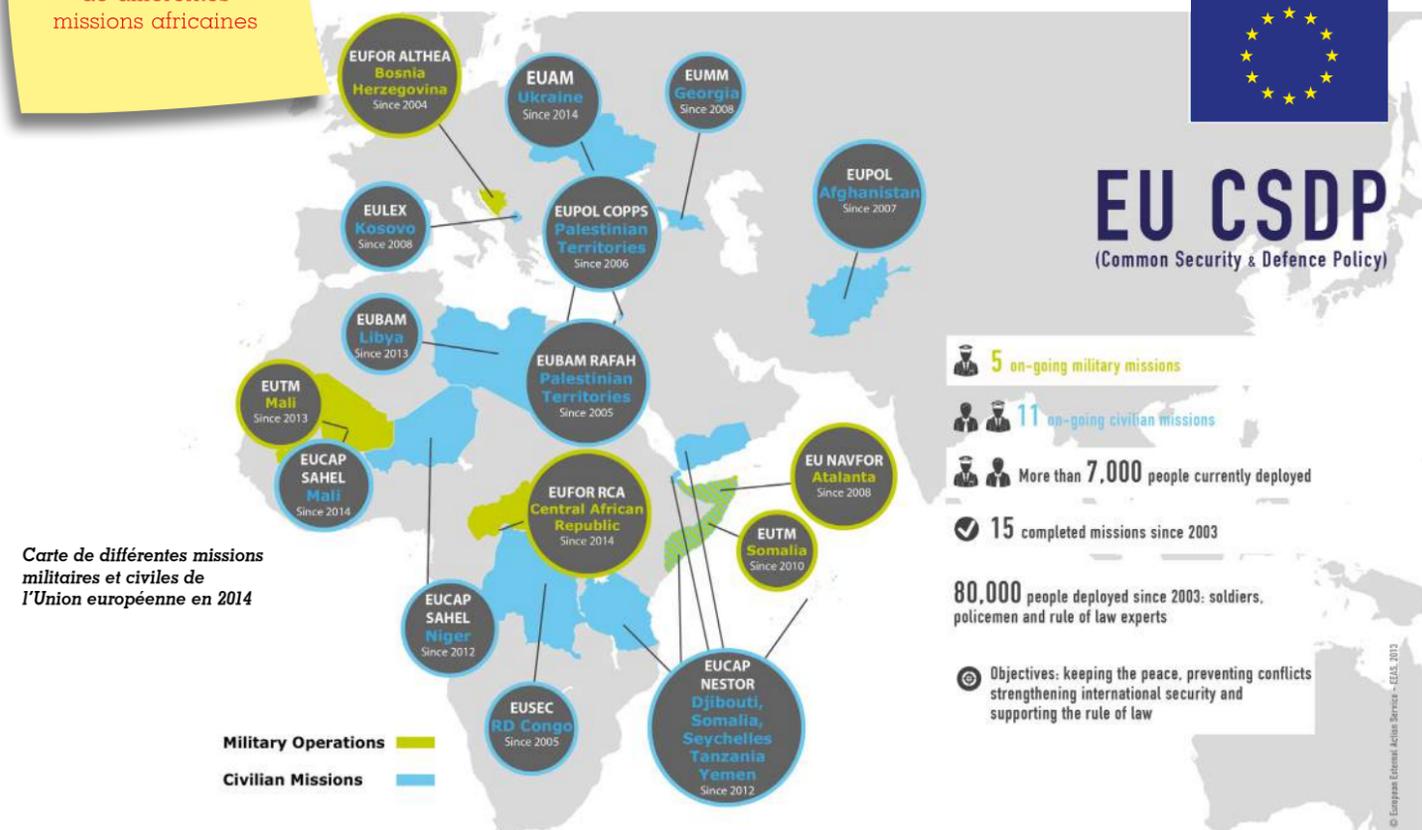
FACILITÉ DE SOUTIEN À LA PAIX EN AFRIQUE

L'UE a mis à disposition la Facilité de soutien à la paix en Afrique, qui appuie des missions de maintien de la paix à travers le financement de capacités techniques et de ressources matérielles et humaines.

Entre 2004 et 2013, autour de 1 milliard d'euros ont contribué au financement de différentes missions africaines et à de nombreuses actions de médiation ou de prévention sur tout le continent. L'UE s'engage également dans la formation et la réforme des forces de sécurité et de défense appelées à consolider la paix et la stabilité.

Entre 2004 et 2013, autour de 1 milliard d'euros ont contribué au financement de différentes missions africaines

OPÉRATIONS ET MISSIONS DE L'UNION EUROPÉENNE, OCTOBRE 2014



CULTURE, ART ET UNIVERSITÉ

Les relations entre l'UE et le Togo comprennent aussi la promotion de la culture et des actions vers les universités et vers les écoles togolaises et internationales.



Visite d'une exposition à la délégation en honneur de la Journée de la Femme

CULTURE ET ART

Dans sa politique extérieure, l'UE s'attache à préserver le patrimoine culturel des pays d'accueil. Cette politique de promotion culturelle s'est illustrée en 2014 par quatre expositions, respectivement de Mme Améyovi HOMA WOO, plasticienne-designer, à l'occasion de la «Journée Internationale de la Femme»; de Messieurs Jean-Frédéric BATASSE et Kossi ASSOU lors de la «Journée de l'Europe»; des œuvres de M. Clément Ayikoué GBEGNO avec pour thème: «L'Afrique, force et identité» et enfin le Recycl'Art de Komla EZA, Robert GABA AYITE et Enagnon Fulbert MAKOUTODE basé sur l'utilisation de matériaux recyclés avec le soutien de Gugel Gallery. L'objectif est de promouvoir l'art et de faire connaître les talents d'artistes togolais.

UNIVERSITÉS ET ÉCOLES TOGOLAISES

Que ce soit à Lomé ou à Kara, le rapprochement entre les universités du Togo et la Délégation de l'Union européenne a connu un réel progrès. Divers instruments de financement de l'enseignement supérieur de l'UE présentés aux étudiants et au corps enseignant ont permis à certains de bénéficier d'appui financier pour poursuivre leur formation, soit en Europe ou dans un autre pays ACP. Il s'agit entre autres du programme Erasmus Mundus, aujourd'hui Erasmus+, du programme Marie Curie et des programmes Cadre pour la recherche scientifique.

Grâce à sa politique de proximité, la Délégation de l'UE a ouvert ses portes à plusieurs écoles nationales et internationales. Des jeunes apprenants ont visité la Délégation afin de s'imprégner de ses réalités et de comprendre son rôle au Togo.



Aline Mukamana NSEGIYUMVA,
étudiante en Master, Université
Aix-Marseille, bénéficiaire de bourse
ERASMUS MUNDUS

«J'ai postulé et j'ai été sélectionnée. J'ai eu du mal à y croire. J'étais très émue en tant que réfugiée. De plus, l'accueil réservé par les différentes institutions impliquées dans le processus d'achèvement des formalités pour mon voyage a dissipé toutes mes inquiétudes. On n'a pas besoin d'être surdoué ou d'avoir des relations pour prétendre être sélectionné. J'exprime ici ma profonde gratitude à l'Union européenne d'avoir offert aux étudiants africains en général et aux étudiants réfugiés en particulier cette opportunité d'étudier à l'étranger»



Mensan Azadzi DZAMAYOVO,
étudiant en Doctorat, Université
Aix-Marseille, bénéficiaire de bourse
ERASMUS MUNDUS

«La connaissance – selon un adage Ewé (langue locale) - est comparable à un baobab et les bras d'une seule personne ne peuvent suffire à l'étreindre». Je ne savais rien sur Erasmus Mundus, mais suite à une présentation, j'ai décidé d'y postuler. J'y ai présenté ma candidature, sous le thème de recherche : «La question de l'éducation aux valeurs : quel(s) dispositif(s) pour l'éducation relative à l'environnement à l'école obligatoire au Togo ?» Une mobilité est un espace d'apprentissage. En tant que doctorant, cette mobilité me confèrera dans une approche comparative, une plus grande capacité d'analyse des systèmes éducatifs. Ce sont des compétences de toute une vie que j'irai, pour les uns acquérir et pour les autres renforcer. Ceci est rendu possible grâce à la bourse Erasmus Mundus»

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

La coopération au développement de l'Union européenne représente la solidarité et l'engagement des peuples européens envers ceux des pays en voie de développement. Elle a pour objectif la réduction de la pauvreté dans une perspective de développement durable et d'insertion dans l'économie mondiale.

ACCORDS DE COOPÉRATION

Le Togo fait partie des pays dits du groupe « Afrique-Caraïbes-Pacifique », qui ont signé, depuis 1958, une série d'accords avec l'UE, dont les derniers en date, les Accords de Cotonou, viendront à échéance en 2020.

La coopération européenne ne se limite pas à des questions de chiffres – elle va bien au-delà. Il s'agit d'une relation constante et de qualité, qui reflète des valeurs que l'UE et les pays partenaires partagent et soutiennent :

- Le respect des Droits de l'homme et des libertés fondamentales,
- la démocratie basée sur l'Etat de droit, et
- la gestion transparente et responsable des affaires publiques.

La finalité de l'aide au développement est naturellement de se rendre obsolète car les niveaux de pauvreté auront largement régressé et l'Etat aura trouvé des sources internes ou externes lui permettant de financer ses politiques. Le Togo est sur cette voie, et depuis plus de cinquante ans, avec une «éclipse» entre 1994 et 2007, l'UE l'accompagne dans ses efforts.

Recensement général de la population et remplissage de questionnaire de ménage



La coopération européenne va au-delà des chiffres. Elle reflète des valeurs que l'UE et le Togo partagent



Construction de l'exutoire sur la lagune ouest à Nyékonakpoè, Lomé

Entre 2015-2020, l'Union européenne augmentera de 80% son aide au Togo

EVALUATION DE LA COOPÉRATION : UN PARI RISQUÉ MAIS GLOBALEMENT GAGNÉ

Une évaluation globale de la coopération entre l'Union européenne et le Togo, sur la période de 2007 à 2012, relève que l'UE et ses Etats-membres ont contribué significativement au redressement politique, économique et social du pays, en fournissant notamment 31% de l'aide publique au développement.

L'évaluation concluait globalement que « dans le contexte de sortie de crise du pays, la reprise de la coopération pleine et entière de l'UE en 2007 a constitué un signal fort sur le plan politique. Il s'agissait d'un pari risqué pour l'UE au vu de la situation durant ces années.

Sa stratégie d'engagement s'appuyait dans l'ensemble sur une bonne compréhension des enjeux et des besoins du pays. Elle s'est avérée globalement appropriée pour répondre à ce défi.

La reprise de la coopération adoptait en particulier, malgré quelques insuffisances, une approche sensible aux questions de fragilité. Grâce à la pertinence de son appui, à son efficacité générale et au rôle politique actif joué par l'UE, celle-ci a ainsi clairement contribué aux progrès amorcés dans le pays depuis lors.



Cour d'appel de Lomé

A l'aube du 11ème Fonds européen de développement (FED) qui débute concrètement en 2015, l'Union européenne est plus que jamais prête à travailler avec l'ensemble des acteurs du développement socio-économique du pays, y compris la société civile et le secteur privé. Elle a augmenté son enveloppe de 80% et compte en particulier s'investir dans la consolidation de l'état de droit ainsi que de soutenir les efforts de l'Etat dans les secteurs de l'eau/assainissement et de l'énergie.

LES PRINCIPAUX SECTEURS DE CONCENTRATION DE LA COOPÉRATION TOGO-UNION EUROPÉENNE

Le gouvernement du Togo a adopté en août 2013 la «Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi» (SCAPE 2013-2017). Le nouveau programme de coopération UE-Togo comprend trois secteurs de concentration :



Le premier, «Consolidation de l'Etat et sécurité», visera à favoriser la réconciliation et la cohésion nationale, à améliorer l'accès à la justice et à la sécurité pour les populations et à moderniser les institutions de l'Etat, en particulier des finances publiques.



Le troisième secteur, «l'Energie» donnera priorité à l'accès à l'électricité et au développement des énergies renouvelables et contribuera à réduire le taux d'utilisation de la biomasse dans la consommation finale d'énergie.



Le deuxième, «Accès à l'eau potable et à l'assainissement» accompagnera les réformes institutionnelles engagées, participera au renforcement des capacités des acteurs et financera la réalisation d'un certain nombre d'infrastructures sur tout le territoire du Togo



Facilité d'eau de l'UE au Togo



Poste de contrôle juxtaposé de Noèpé

// APERÇU FINANCIER DU 11ÈME FED (MONTANTS À TITRE INDICATIF) : 2015-2020 //

Outre ces secteurs, des appuis à la société civile seront financés afin que celle-ci puisse pleinement participer aux politiques de développement du pays, avec un accent particulier, entre autres, sur la jeunesse, la réconciliation nationale et les valeurs démocratiques. L'appui budgétaire constituera une option pour la mobilisation de l'aide communautaire ainsi que des possibilités de "mixage" entre prêts et dons, notamment pour les secteurs de l'eau et de l'énergie.

1.Consolidation de l'Etat/sécurité	100 Mio EUR	46%
2.Eau et assainissement	73 Mio EUR	34%
3.Energie	30 Mio EUR	14%
4.Facilité technique/Appui ordonnateur national	13 Mio EUR	6%
Total	216 Mio EUR	100%

Il est à noter que, pour la première fois, la France, l'Allemagne et l'Union européenne déploieront leurs interventions selon une programmation conjointe, conformément au "Consensus européen pour le développement" de 2005 et aux engagements pris lors de différentes conférences internationales sur l'aide au développement, notamment à Paris, à Accra et au Busan.

CONSOLIDATION DE L'ETAT, SÉCURITÉ, DROITS DE L'HOMME ET SOCIÉTÉ CIVILE



Décassement appui budgétaire - Table d'honneur : Ministres et Chef de Délégation répondant aux questions des parlementaires

UNE GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE AU BÉNÉFICE DES CITOYENS TOGOLAIS

L'Union européenne est engagée dans l'accompagnement des réformes de gestion des finances publiques. Elle vise à renforcer l'efficacité et la transparence dans une logique de redevabilité accrue du gouvernement vis-à-vis des citoyens et de gestion axée sur les résultats.

L'appui budgétaire est une modalité de mise en œuvre de l'aide au développement qui consiste à apporter des aides financières aux Trésors des pays bénéficiaires. Ces aides permettent d'augmenter les ressources pour exécuter son propre budget selon ses propres procédures, sans être relié à des activités de projets spécifiques.

Résultats obtenus pour lesquels l'accompagnement de l'UE a été important :

- l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative Pays pauvre très endetté en 2010
- la mise en place des organes de contrôle internes et externes
- l'amélioration du processus de reddition des comptes de l'Etat, y compris la tenue de la comptabilité nationale et la publication des comptes nationaux interrompue en 2002
- l'adoption de la nouvelle loi sur la statistique
- l'adoption du Code de transparence et de la nouvelle Loi organique des lois des finances



Lors de nos contacts avec les Préfets et Directeurs des services déconcentrés de l'Etat, nous avons été marqués par la prise de conscience et la maîtrise du problème relatif au non-respect du statut de la chefferie traditionnelle au Togo. Ces autorités locales reconnaissent et affirment la politisation de cette entité. Des interprétations des dispositions coutumières à des fins politiques, des cas de régence interminables entraînent souvent des conflits de succession au trône entre descendants de régents et ceux issus de la lignée royale.

Les autorités locales ont souligné la nécessité à cet effet de réviser la loi 2007-002 relative au statut de la chefferie traditionnelle au Togo et nous le recommandons dans la seconde phase de notre projet.

Ce projet relatif à la chefferie traditionnelle est un projet pilote et grâce à l'appui de l'UE, nous sommes déterminés à mobiliser plus de moyens pour capitaliser les acquis et impacts du projet à partir de 2015 afin de donner à la chefferie traditionnelle sa place de garant des us et coutumes au Togo.

Amétépé Hanam,
Coordinateur d'un projet relatif à la
chefferie traditionnelle au Togo

Résultats généraux encore à renforcer :

- l'intensification de la lutte contre la corruption
- la mise en place d'un véritable compte unique du trésor
- l'amélioration du réalisme et de la sincérité du budget de l'Etat
- le respect du calendrier et processus d'élaboration du budget
- la planification et programmation budgétaire des investissements publics

L'effort de renforcement institutionnel doit nécessairement s'inscrire dans une perspective à moyen terme. Dans les actions 2014-2020, un accent particulier sera mis sur :

- I. l'amélioration de l'accès à la justice pour tous, et à la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite,
- II. la mise en œuvre d'une nouvelle organisation du Ministère des Finances répondant aux défis et exigences des directives communautaires,
- III. l'appui à la statistique pour une amélioration du suivi et de l'évaluation des politiques publiques, de la gestion axée sur les résultats et de la redevabilité.

UNE GOUVERNANCE POLITIQUE POUR UNE RÉCONCILIATION NATIONALE EFFECTIVE



Cérémonie de dotation du rapport de la CVJR aux bibliothèques

Une justice efficace

L'Union européenne a accompagné le Togo dans la mise en place de sa politique nationale de modernisation de la justice.

Parmi les résultats obtenus, on peut citer :

- I. la révision d'un certain nombre de textes judiciaires importants,
- II. une meilleure formation des professionnels de la justice avec de meilleures conditions de travail,
- III. la construction ou réhabilitation d'importantes infrastructures judiciaires et pénitentiaires (Cours d'appel de Lomé et de Kara, des tribunaux de première instance),
- IV. l'appui à l'Ecole nationale de formation de la police.

Appui à la réconciliation nationale et la société civile

L'Union européenne reconnaît pleinement le rôle de la société civile en tant qu'acteur à part entière du développement des Etats, notamment dans la bonne gouvernance, le respect des Droits de l'homme et les réformes économiques.

L'Union européenne déploie différentes interventions à cet effet, dont :

- I. le Programme d'appui à la société civile et à la réconciliation nationale (PASCRENA – 2012-2016) pour le renforcement des capacités des organisations de la société civile à l'édifice de la réconciliation des togolais;
- II. l'appui à la Commission vérité, justice et réconciliation (CVJR) ayant abouti à la publication in fine, de son premier rapport (avril 2012), considéré comme le socle de la réconciliation nationale.



Mission d'observation électorale UE - 2010

Appui aux élections

L'Union européenne a accompagné les processus électoraux de ces dernières années par :

- I. l'envoi de missions d'observation ou d'expertise électorale internationale,
- II. l'apport de matériel électoral et des formations spécifiques des forces de l'ordre,
- III. l'appui à l'observation domestique des élections,
- IV. la formation au vote ou encore l'éducation civique.

PLAIDOYER

Le plaidoyer pourrait être défini comme l'ensemble des techniques qui permettent d'influencer un décideur (privé, public, religieux, traditionnel...), de lui faire prendre des mesures dans l'objectif de régler des problèmes des citoyens. Le PASCRENA (Projet d'Appui à la Société Civile et à la Réconciliation Nationale) a financé via un Appel à propositions, des actions dans ce sens.

Pour faire un bon plaidoyer, une organisation de la société civile doit maîtriser le sujet qu'elle porte ; elle doit travailler en coalition avec d'autres organisations alliées dans l'action, elle doit respecter la légalité dans ses actions et elle doit aussi être présente dans l'espace public.

Quelques moyens d'action pour faire aboutir un bon plaidoyer sont : des enquêtes /études/monographies/ état des lieux ; le lobbying, la participation à des événements publics ; des conférences de presse/location d'encarts dans la presse écrite/émissions radiophoniques ; la négociation, les pétitions, des caravanes etc...

INFRASTRUCTURES DEVELOPPEMENT RURAL

Les infrastructures et le développement rural représentent un axe fort de l'intervention de l'Union européenne depuis la reprise de sa coopération avec le Togo en 2007. Les financements, atteignant plus de 110 millions d'euros (soit 72 milliards de francs CFA) de dons entre 2007 et 2014, ont concerné les secteurs de l'eau et l'assainissement, l'aménagement urbain, le transport routier, l'environnement ou encore l'agriculture. L'eau et l'assainissement d'une part, et l'énergie d'autre part, constituent deux des trois secteurs de concentration du 11ème Fonds européen de développement (FED), avec des allocations respectives de 73 millions d'euros (48 milliards FCFA) et 30 millions d'euros (19,5 milliards FCFA). Les différents projets financés visent à améliorer le cadre de vie des togolais, tout en contribuant à la croissance économique du pays.

PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT URBAIN DU TOGO – PHASE II

Coût global: 43 millions d'euros (28 milliards FCFA; 10ème FED)

Période de mise en œuvre: 2013-2018

Zones d'intervention: Lomé

Activités et impact espéré:

- Aménagement d'un 4ème lac sur le système lagunaire
- Aménagement de 60 km de réseau de collecte des eaux pluviales dans les quartiers d'Akodessewa, Kanyikopé et de Baguida dans l'est de Lomé
- Protection de 300,000 habitants de ces quartiers contre les inondations récurrentes en saison des pluies
- Réalisation des plans directeurs d'assainissement des chefs-lieux des régions du Togo: Tsévié, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong



Plan d'implantation du futur 4ème lac

PROGRAMME D'EAU ET ASSAINISSEMENT POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Coût global: 16.7 millions d'euros (11 milliards FCFA; 10ème FED)

Période de mise en œuvre: 2013-2016

Zones d'intervention: Région maritime

Activités et impact espéré:

- Aménagement de mini-adductions d'eau potable dans 28 localités semi-urbaines de la région maritime du Togo
- Accès à l'eau potable pour 200,000 personnes dans ces localités
- Assistance au Ministère de la Santé pour la mise en place d'une stratégie pour l'assainissement des eaux usées au Togo



Forage à Hedjegan

PROJET D'EAU ET ASSAINISSEMENT AU TOGO – PHASE I



Station de traitement de la ville de Dapaong

Coût global: 20 millions d'euros (13 milliards fcfa; 11ème FED)

Période de mise en œuvre: 2015-2018

Zones d'intervention: Dapaong, Atakpamé, Lomé

Activités et impact espéré:

- Réhabilitation, renforcement et extension des alimentations en eau potable et des réseaux de distribution à Atakpamé et Dapaong permettant à au moins 14,000 personnes d'être connectées au réseau

- Construction de 1,500 latrines pour au moins 15,000 habitants de ces deux villes et création d'une filière de gestion des déchets solides avec l'aménagement d'un centre d'enfouissement de déchets ménagers dans les deux villes pour environ 150,000 personnes

- Aide à l'organisation des filières de pré-collecte et transport des déchets avec les équipements associés
- Aménagement d'un centre d'enfouissement technique pour le Grand-Lomé

FACILITÉ ACP-UE POUR L'EAU AU TOGO



Des participants aux séminaires de sensibilisation à l'hygiène de l'eau

Coût global: 10 millions d'euros pour 4 projets (6,5 milliards fcfa; 75% du 10ème FED)

Période de mise en œuvre: 2011-2016

Zones d'intervention: Régions Maritime, Plateaux, Centrale

Activités et impact espéré:

- Aménagement de près de 6,000 latrines familiales ou scolaires et sensibilisation à l'assainissement total piloté par la communauté pour environ 170,000 bénéficiaires
- Sensibilisation à l'hygiène pour les communautés ciblées
- Accès à l'eau potable par la réalisation ou réhabilitation de 460 forages ou aménagement de sources dans près de 300 villages et communautés, soit environ 170,000 bénéficiaires



PROGRAMME NATIONAL D' ACTIONS DÉCENTRALISÉES POUR L'ENVIRONNEMENT

Coût global: 3 millions d'euros (2 milliards fcfa; 10ème FED)

Période de mise en œuvre: 2011-2014

Zones d'intervention: Régions de la Kara et des Plateaux

Activités et impact espéré:

- Formation des acteurs locaux à la préservation de l'environnement, appui à l'élaboration de plans d'intégration territoriale
- Mise en œuvre d'actions décentralisées de gestion de l'environnement (reboisement, agriculture durable, gestion des ordures etc.)
- Appui à la création de l'Agence nationale de gestion de l'environnement



Une femme d'Anié profite pour la première fois du nouveau puit construit au village.



APPUI AU DÉVELOPPEMENT RURAL, À L'AGRICULTURE DURABLE ET À L'ENVIRONNEMENT

Coût global: 2,5 millions d'euros (1,6 milliards fcfa) pour 4 projets

Période de mise en œuvre: 2014-2016

Zones d'intervention: Régions des Plateaux, Centrale, Kara et Savanes

Activités et impact espéré:

- Appui à la préservation de l'environnement, des écosystèmes et de la biodiversité
- Appui à l'activité d'agropastoralisme
- Appui au développement d'une agriculture durable, à l'intensification agro-écologique, à la diversification des cultures et à la restauration de la fertilité des sols
- 800 groupes de communautés ciblées par les activités de ces projets



QUELQUES BÉNÉFICIAIRES DE PROJETS EAU-ASSAINISSEMENT



«Quand il pleut à Anié, l'eau de ruissellement charrie tous les déchets et se jette dans le fleuve qui devient noirâtre. Et c'est ce que nous buvons. J'ai ainsi perdu des enfants à la suite de maladies hydriques répétées. Aujourd'hui, l'eau potable que nous avons nous procure une grande joie»

Mèhèza, résidente d'Anié



«Aux inondations passées, j'ai été victime... J'avais une bibliothèque qui a été décimée par l'eau de pluie et l'humidité dans les murs... Maintenant je suis en train de construire une nouvelle bibliothèque pour la communauté de la lagune. Heureusement que l'UE et nos décideurs politiques ont pensé à nous, à faire un ouvrage très salutaire qui nous soulage (du trop-plein d'eau de la lagune). Sinon je n'aurais pas le courage de le faire.»

Julien Anani, résident du quartier Nyekonakpoè à Lomé

L'UNION EUROPÉENNE AU TOGO

Publié en français par la Délégation de l'Union européenne au Togo. Les informations contenues dans cette brochure ne reflètent pas nécessairement les positions officielles de l'Union européenne.

Ni l'Union européenne, ni aucune personne agissant pour le compte de celle-ci, n'est responsable de l'utilisation qui pourrait être faite de ces informations.

DELEGATION DE L'UNION EUROPEENNE AU TOGO : Cité OUA-B.P. : 1657-Lomé (TOGO)
Tél. : (228) 22 53 60 00, Fax (228) 22 26 57 20, e-mail : delegation-togo@eeas.europa.eu
site web: <http://www.eeas.europa.eu/delegation/togo>, Twitter: @UETogo, Facebook: EUinTogo